

et la corporation des écrivains, un interprète bien doué des charmes et des beautés classiques de la littérature anglaise. Je me joins à vous pour exprimer à lady Tweedsmuir et à sa famille les profondes sympathies de la population canadienne.

Il a plu à Sa Majesté le Roi de nommer le comte d'Athlone son représentant pour succéder à feu lord Tweedsmuir. Le sens du devoir et les services d'ordre public qui ont marqué la vie du futur Gouverneur général et de la princesse Alice vaudront sûrement à Son Excellence et à Son Altesse Royale une bienvenue cordiale et empressée au Canada.

Au moment où vous assumez, dans ces jours sombres et difficiles, les graves responsabilités que le peuple canadien vous a confiées, puisse votre détermination être raffermie par la certitude que vous contribuez à conserver l'indépendance de tous les peuples libres. Si les puissances du mal qui menacent l'existence même de la liberté ne sont pas vaincues, les nations du monde entier se verront inévitablement en proie à l'anarchie.

Je prie la divine Providence de guider et bénir vos délibérations.

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre) propose :

Que l'examen de la motion concernant une Adresse en réponse au discours prononcé par Son Excellence l'Administrateur à l'ouverture de la session ait priorité sur toutes les autres affaires, sauf la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat.

La motion est adoptée.

COMITÉS PERMANENTS

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose :

Qu'un comité spécial soit chargé de dresser et de remettre avec toute la diligence voulue les listes des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre sous le régime de l'article 63 du règlement, ledit comité devant être composé de MM. Mackenzie (Vancouver-Centre), Casgrain, Casselman (Grenville-Dundas), Taylor et Douglas (Weyburn).

La motion est adoptée.

COMMISSION DE RÉGIE INTERNE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence l'Administrateur :

L'Administrateur transmet à la Chambre des communes une copie authentique d'une délibération approuvée du conseil nommant l'honorable T. A. Crerar, ministre des Mines et ressources, le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, l'honorable J. L. Ralston, ministre des Finances, et l'honorable J. L. Ilsley, ministre du Revenu national, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 145 des Statuts révisés du Canada, 1927, intitulé Loi de la Chambre des communes.

RELATIONS ENTRE LE DOMINION ET LES PROVINCES

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) : Je dépose présentement le

Rapport de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces. Ce rapport est contenu dans trois gros volumes imprimés, et il y a en outre un très grand nombre de volumes qui constituent les appendices.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition) : Les appendices contiennent-ils les témoignages?

Le très hon. MACKENZIE KING : Je regrette de ne pouvoir répondre à cette question. Je puis dire à mon honorable ami le chef de l'opposition que je n'ai pas encore eu l'occasion d'ouvrir ce rapport pour en connaître le contenu, et encore moins les appendices. Je lui fournirai cependant ce renseignement plus tard.

L'hon. M. HANSON : J'espère que ce n'est pas un rapport semblable à ceux de toutes les autres commissions royales.

Le très hon. MACKENZIE KING : Le rapport est déposé en anglais et en français. Nous l'avons reçu le 10 du courant. J'en ai aussitôt envoyé des exemplaires aux membres de la tribune des courriéristes parlementaires, ce qui leur a permis d'en préparer d'avance les résumés qu'ils désiraient faire parvenir à tous les journaux du pays. J'ai aussi fait envoyer des exemplaires du rapport et des appendices aux premiers ministres des diverses provinces assez tôt pour qu'ils le reçussent ce matin, avant la présentation faite cet après-midi.

L'hon. M. HANSON : A-t-on fait imprimer suffisamment d'exemplaires du rapport de la Commission royale pour qu'au moins chaque député puisse se procurer un exemplaire de ce document historique?

Le très hon. MACKENZIE KING : Tous les honorables membres de la Chambre recevront immédiatement des exemplaires de ce rapport. En fait, je ne suis pas du tout sûr que le service de la distribution des publications ne les leur ait pas déjà adressés.

LOI DES MESURES DE GUERRE

DÉPÔT D'ARRÊTÉS DU CONSEIL RENDUS DEPUIS LE 25 AOÛT 1939

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) : Je désire déposer les décrets du conseil adoptés en vertu de la Loi des mesures de guerre, depuis le 25 août 1939. En janvier, j'ai déposé des copies dactylographiées des décrets qui avaient été adoptés jusqu'à la fin de l'année. Depuis, ils ont été imprimés et seront déposés sous cette forme. Nous déposons des copies dactylographiées des décrets adoptés depuis la fin de l'année dernière jusqu'au 11 mai de cette année inclusivement.